

Communiqué

Le 29 mai 1995

N° 100

M. MACLAREN À LA TÊTE D'UNE MISSION COMMERCIALE EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, est arrivé aujourd'hui en République tchèque pour rencontrer des ministres et des représentants du secteur privé de ce pays. Une importante délégation de représentants d'entreprises canadiennes, en quête de débouchés dans les secteurs du commerce et de l'investissement, accompagnait le Ministre à cette occasion.

« Les membres de la délégation commerciale et moi-même sommes étonnés de la rapidité et de l'efficacité avec lesquelles la République tchèque a accompli la transition à l'économie de marché », a déclaré M. MacLaren.

Dans le cadre de sa visite, M. MacLaren a rencontré le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, et le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Ivan Kocarnik, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, M. Josef Zieleniec, le ministre de l'Économie, M. Karel Dyba, le maire de Prague, M. Jan Koukal, et son homologue et hôte, le ministre tchèque du Commerce et de l'Industrie, M. Vladimír Dlouhý. M. MacLaren a pris part avec ce dernier à une discussion d'experts tenue à la Fondation de la Bohême sur le thème de la libéralisation du commerce transatlantique.

« Le Canada est à l'avant-garde des efforts internationaux visant à redéfinir la nature de la relation transatlantique dans la période de l'après-guerre froide, et il est prêt à collaborer aux efforts que fait la République tchèque dans ce sens », a indiqué M. MacLaren.

M. MacLaren a aussi inauguré un séminaire sur les liens de commerce et d'investissement entre le Canada et la République tchèque, organisé par la Chambre de commerce Canada-République tchèque, par l'Agence tchèque pour l'investissement étranger et par la Confédération tchèque des industries. Il a, à cette occasion, assisté à la signature d'un accord de coopération entre la Chambre de commerce Canada-République tchèque et la Chambre économique de la République tchèque. Les deux parties s'engagent,



par cet accord, à renforcer les relations commerciales et économiques entre les entreprises des deux pays.

M. MacLaren a annoncé que le Canada fournira, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international de qui proviendront les fonds à cet effet, les services d'un conseiller supérieur à l'Agence tchèque pour l'investissement étranger, en vue d'aider à la conception et à la mise sur pied d'un programme de jumelage pour les investisseurs étrangers. Le conseiller aidera aussi à repérer les possibilités de commerce et d'investissement dans des secteurs clés entre les deux pays.

Des accords de coopération ont aussi été signés entre la Société pour l'expansion des exportations (SEE), qui est l'organisme canadien de crédit à l'exportation, et ses deux équivalents tchèques que sont la Czech Export Bank et la Czech Export Guarantee and Insurance Corporation. Les accords conclus visent à améliorer l'aide qu'il est possible d'apporter, sur le plan du financement et de l'assurance des exportations, à des projets menés conjointement par des entreprises canadiennes et tchèques dans des pays tiers.

« Au cours des dernières années, les entreprises canadiennes se sont solidement ancrées en Europe, et sont maintenant impatientes de renforcer leurs liens de commerce et d'investissement avec leurs équivalents tchèques. Ces accords permettront de donner une impulsion supplémentaire à leurs efforts », a déclaré M. MacLaren.

Des entreprises canadiennes ont profité de la visite de M. MacLaren pour tenter de conclure des marchés. La société Merfin Hygienic Products Limited, de Colombie-Britannique, a par ailleurs annoncé un important investissement en installations nouvelles.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la République tchèque ont totalisé 95,7 millions de dollars en 1994. L'investissement canadien direct dans ce pays est estimé à 150 millions de dollars, et d'autres investissements importants sont actuellement examinés.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874